



Assurance obseques

Par cristi

Bonjour, voila 3 ans que j'ai pris une assurance obsèque. Tous mes frais seront pris en charge lors de mon décès. Cette assurance xxxxxxxx a changé de statut que j'ai reçu en 2022 le nouveau. Et ça fait 3 semaines que j'essaie par téléphone de les avoir le bureau xxxxx, mon correspondant avec qui j'ai ouvert mon contrat en laissant des messages, ainsi que des mails, car je n'arrive pas à accéder à mon contrat d'abord on ne me demande pas mon num de contrat, et me sort 0euro, je n'ai aucune réponse dans tous mes demandes, personne ne repond.

J'ai eu xxxxxx bureau qui ne s'occupe pas de l'obseques ils me tournent vers ce bureau obsèque, ils m'ont donné leur num de telephone, c'est un repondeur depuis 3 semaines(je ne suis pas morte, les prestations ne sont plus à ma convenance, je dois compter sur eux à mon décès pour mes enfants.). Est ce que je dois leur envoyer une lettre recommandé? est ce que je dois les quitter? dans ce cas je perd tout et ne me demanderaient ils pas des frais? est ce que je dois stopper ce prélèvement?

merci pour votre réponse.

Par Indigo

Bonjour Cristi,

en ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à vos interrogations :

<https://www.quechoisir.org/actualite-contrats-d-assurances-obseques-ces-pieges-dans-lesquels-il-ne-faut-pas-tomber-n-86999/>

Cordialement,

Par cristi

merci beaucoup